



# MINISTÈRE DU TRAVAIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Paris, le 24 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE MINISTÈRE DU TRAVAIL MOBILISE LES CRÉDITS DU PIC POUR VENIR EN AIDE AUX HÔPITAUX DE L'ILE DE FRANCE

La crise sans précédent que nous traversons appelle à la mobilisation et à la solidarité de tous. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a pris la décision de mobiliser une enveloppe exceptionnelle de 18 millions d'euros afin que les établissements de santé de la région Ile-de-France puissent faire appel à des élèves-infirmiers pour venir aider les personnels soignants dans la lutte contre le Covid 19.

Ainsi, pour faire face à l'urgence sanitaire et répondre au besoin de personnels soignants dans les hôpitaux d'Ile-de-France, ce sont 9 000 élèves-infirmiers qui vont être appelés en renfort, dont 4 500 pour les hôpitaux de l'AP-HP et 4 500 pour les autres hôpitaux publics et privés franciliens.

Les indemnités de stage versées aux élèves infirmiers par la région Ile-de-France, qui sont aujourd'hui de 112€/mois pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année, 152€/mois pour les élèves de 2<sup>ème</sup> année et 200€/mois pour les élèves de 3<sup>ème</sup> année, pourront ainsi fortement être revalorisées : les élèves infirmiers pourront être rémunérés environ 1400 euros par mois.

Pour Muriel Pénicaud, ministre du Travail : « ***L'urgence sanitaire nécessite une mobilisation hors du commun. Les élèves-infirmiers peuvent être des renforts de grande qualité auprès des personnels soignants des hôpitaux d'Ile-de-France. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de mobiliser 18 millions d'euros sur les crédits du PIC pour permettre à la région Ile-de-France d'accompagner financièrement les élèves infirmiers qui rejoindront les établissements de santé d'Ile-de-France*** ».

Contact presse :  
[sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

01 49 55 32 21